PARCOURS EDUCATIFS

TEMPS SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

2015 - 2016

Ville de Rouen • Direction de la Communication et de l'Information / Direction des Temps de l'Enfant • 05/15

Editorial d'Yvon ROBERT, Maire de Rouen, et de Frédéric MARCHAND, Adjoint au Maire délégué aux Ecoles

Programme des parcours éducatifs 2015-2016

Chère Madame, cher Monsieur,

Au fil des pages de ce catalogue, la Ville de Rouen est heureuse de vous présenter le nouveau programme des parcours éducatifs proposé pour l'année scolaire 2015/2016. Comme l'an passé, notre collectivité maintient son objectif de proposer aux enseignants et aux référents périscolaires de multiples actions éducatives sur les temps scolaires et périscolaires destinées aux enfants scolarisés à Rouen. Parce que nous avons l'intime conviction que toutes ces initiatives jouent un rôle crucial dans l'apprentissage des jeunes Rouennais et dans leur construction personnelle, nous mettons un point d'honneur à les enrichir et à les diversifier chaque année. Une nouvelle fois, nous avons fait le choix de privilégier cinq thématiques prioritaires : la santé, la citoyenneté, le sport, l'environnement et la culture. Sachez que nous sommes particulièrement attachés à ce que chacune de ces actions réponde à des exigences de qualité. Cette volonté se traduit notamment par le partenariat étroit établi avec les parents, avec les enseignants, avec les associations de notre territoire ainsi qu'avec des partenaires institutionnels comme l'Etat via le Contrat Local d'Éducation Artistique et Culturelle (CLEAC). Notre ambition reste inchangée, à savoir que chacun d'entre vous puisse trouver dans ce catalogue une offre à la fois complète et éclectique. Ce nouveau programme des parcours éducatifs s'inscrit parfaitement dans la politique éducative que nous nous employons à mettre en œuvre au quotidien au service de la réussite et de l'épanouissement de nos enfants.

Yvon Robert,
Maire de Rouen

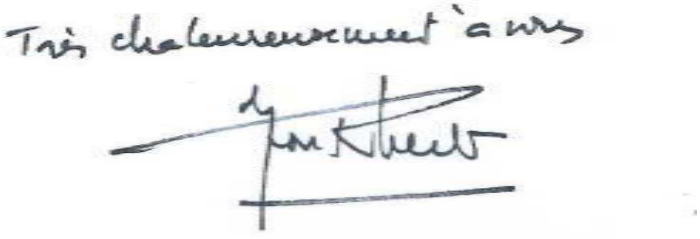

Frédéric Marchand,
Adjoint au Maire délégué aux Écoles

INFORMATIONS PRATIQUES

Les actions proposées sont des actions de sensibilisation ou de découverte plus approfondie dans le domaine de la santé, du handicap, de la citoyenneté, du sport, de l'environnement et de la culture (dans le cadre du CLEAC : Contrat Local d'Education Artistique et Culturelle). Chaque fiche expose le temps ciblé ainsi que le programme.

MODALITES D'INSCRIPTION

Les modalités d'inscription et les personnes à contacter au sein des services municipaux sont indiquées dans le descriptif de chaque action.

Il s'agit d'actions prises en charge par la Ville de Rouen et ses partenaires le cas échéant (en particulier la DRAC, ZEP, DSDEN). Elles sont donc gratuites pour les enseignants et les référents périscolaires (à l'exception des transports, lorsque les déplacements peuvent se faire en transports en commun).

Les candidatures devront être enregistrées à partir de la rentrée scolaire et au plus tard le **vendredi 18 septembre 2015**, sur le site internet de la Ville : **www.rouen.fr/actions-educatives**. Votre inscription sera directement transmise à la Ville de Rouen et aux différents partenaires.

Une commission réunissant l'ensemble des partenaires déterminera les candidatures retenues sur la base des fiches d'inscription complétées (motivations, lien avec les enseignements, le projet d'école, etc…), des demandes formulées les années précédentes et éventuellement de la localisation de l'école (pour les actions qui nécessitent beaucoup de déplacements).

Les classes sélectionnées seront mises en contact mi-octobre avec les personnes chargées de la coordination de chacune de ces actions.

DEPLACEMENTS

Enseignants : les déplacements devront être organisés par les enseignants dans le cadre de leurs procédures habituelles de fonctionnement. Ils pourront être financés par les crédits transports accordés par la Ville à chaque école (à l'exception des transports privés, par exemple vers le centre de tri de Grand-Quevilly, qui sont organisés et pris en charge par la Direction des Temps de l'Enfant).

Référents périscolaires : les titres de transports TCAR pourront être pris en charge par la Ville en cas de besoin. Il est nécessaire d'en faire la demande au moins deux semaines avant la date de la sortie, auprès de Valérie Dauphin-Gauthier à la Direction des Temps de l'Enfant.

CONTACT VILLE DE ROUEN

Direction des Temps de l'Enfant
Valérie DAUPHIN-GAUTHIER – Coordinatrice des actions éducatives
valerie.dauphin-gauthier@rouen.fr / 02.76.08.10.31

Contrat Local d'Education Artistique et Culturelle

(CLEAC)

En partenariat
avec la DRAC de Haute-Normandie
et la DSDEN de Seine-Maritime

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION HAUTE-NORMANDIE

académie Rouen
direction des services départementaux de l'éducation nationale Seine-Maritime
éducation nationale

Le CLEAC, qu'est-ce que c'est ?

Fruit d'un partenariat entre la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Haute-Normandie, la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de Seine-Maritime, les Réseaux d'Education Prioritaire Nord et Sud et la Ville de Rouen, le Contrat Local d'Éducation Artistique et Culturelle (CLEAC) est un outil à la disposition des enseignants, des directeurs des accueils de loisirs périscolaires et des élèves des écoles maternelles et élémentaires de Rouen dont les objectifs sont les suivants :

- harmoniser et rendre lisible l'ensemble des actions artistiques et culturelles proposées aux 55 écoles maternelles et élémentaires rouennaises ;

- permettre au plus grand nombre d'enfants possible d'avoir accès, au cours de leur scolarité, à des activités artistiques et culturelles, de rencontrer des œuvres et des artistes, de fréquenter des lieux de culture… ;

- renouveler et élargir les possibilités en termes de formes de projets et de domaines artistiques à investir ;

- créer des passerelles entre les temps scolaire et périscolaire.

Le CLEAC est divisé en 3 catégories graduelles :

- Les actions écrites **page 61**

- Les projets à écrire **page 82**

- **Les résidences d'action culturelle** **page 89**

- Formations - Ressources **page 90**

En parallèle, une section « Ressources », qui présente les outils disponibles dans les structures municipales, vient compléter les actions CLEAC.

ACTIONS ÉCRITES

> Mode d'emploi

Les actions écrites sont des actions de sensibilisation permettant une première approche de domaines artistiques et culturels variés. Le principe est de découvrir soit le patrimoine de la ville et des collections des musées, soit un domaine artistique ainsi que les structures culturelles porteuses de ces actions.

Pour chaque action, un programme est proposé autour de quelques rendez-vous clés avec la classe : visites, spectacles, et éventuellement ateliers de pratique artistique, etc. L'action peut également être un outil favorisant des prolongements entre le temps scolaire et le temps périscolaire.

Les actions écrites concernent les cycles 1, 2 et 3.

Certaines actions écrites sont proposées également sur le temps périscolaire, sur inscription du/de la référent(e) périscolaire de l'école.

Parcours autour de la photo contemporaine
2013/2014 *©Pôle Image Haute-Normandie*

Action écrite
patrimoine

CLEAC
Direction de la Culture, de la Jeunesse et de la Vie Associative de la Ville de Rouen

L'ODYSSÉE DES ORGUES

TEMPS SCOLAIRE

- **Niveaux concernés :** du CE1 au CM2
- **Nombre de séances :** 5
- **Capacité d'accueil :** 13 classes

Objectifs généraux de l'action:

Il s'agit de rencontres musicales autour les objectifs suivants :

- Découvrir un instrument patrimonial majeur de Rouen : l'orgue
- Découvrir la facture d'orgue, son fonctionnement ainsi que la richesse de son répertoire ;
- Travailler autour de la construction musicale (répertoire, registres,...) ;
- Découvrir les différentes factures et esthétiques de l'orgue.

Déroulement :

✓ 1ère séance / au Conservatoire : présentation de l'instrument orgue et de son fonctionnement ;

✓ 2ème séance / en classe : exploitation de différents outils pédagogiques (expo, vidéo « C'est pas sorcier », démonstration du fonctionnement d'un tuyau) et remise d'un livret pédagogique ;

✓ 3ème séance : découverte d'un orgue dans une église (facture d'orgue, richesse du répertoire, construction musicale autour d'une chanson apprise en classe) ;

✓ 4ème séance : découverte d'un 2ème orgue d'église et mini-concert commenté ;

✓ 5ème séance : ciné-concert en **mai 2016** dans le cadre du temps fort « orgues » du *Curieux Printemps.*

Contact :
Direction de la Culture, de la Jeunesse et de la Vie Associative
Cécile Bellehache
cecile.bellehache@rouen.fr / 02.76.08.81.17

Modalités d'inscription :
Direction des temps de l'enfant
Inscription sur le site internet de la Ville :
www.rouen.fr/actions-educatives
Avant le 18 septembre 2015

Action écrite
patrimoine

CLEAC
Réseau Rouen nouvelles bibliothèques

LA MAISON CORNEILLE

TEMPS SCOLAIRE

- **Niveaux concernés :** CM1, CM2
- **Capacité d'accueil :** 50 classes

Objectifs généraux de l'action:

- Découverte d'un lieu patrimonial de la ville ;
- Découverte d'une époque historique par le biais de thèmes relevant du quotidien ;
- Réalisation plastique autour des thèmes abordés.

Déroulement **:**

Cette action ne comporte qu'une seule séance à la Maison Corneille (Durée : 1h à 1h30).

✓ Visite de la maison natale de Pierre Corneille, rue de la Pie (XVI^{ème} siècle, façade à pans de bois typiquement normande, mobilier style Louis XIII, bibliothèque, maquette du quartier au XVII^{ème} siècle) ;

✓ La visite est suivie d'une activité au choix parmi les deux propositions suivantes :

○ L'hygiène au XVII^{ème} siècle : importance de l'eau, pratiques de toilette, où trouvait-on de l'eau ? Utilisation de supports (estampes, …) et réalisation d'un panneau avec les productions des enfants ;
○ La mode au XVII^{ème} siècle : différence entre les tenues vestimentaires à travers les siècles, avantages et inconvénients des différentes tenues, pourquoi les tenues vestimentaires ont-elles changé ? Atelier de dessin et réalisation d'un cahier avec les productions des enfants.

Contact :
Direction de la Culture, de la Jeunesse et de la Vie Associative
Julie Boidin
julie.boidin@rouen.fr / 02.76.08.81.14

Modalités d'inscription :
Direction des temps de l'enfant
Inscription sur le site internet de la Ville :
www.rouen.fr/actions-educatives
Avant le 18 septembre 2015

Action écrite
patrimoine

CLEAC
Direction des Temps de l'Enfant
DCJVA – Muséum – Musées de Rouen

ROUEN, VILLE AUX TRÉSORS

TEMPS SCOLAIRE OU PÉRISCOLAIRE

- **Niveaux concernés :** tous niveaux
- **Capacité d'accueil :** 30 classes ou groupes périscolaires

Objectifs généraux de l'action:

- Sensibilisation au patrimoine bâti ou aux collections des Musées de la Ville ou du Muséum ;
- Travail pédagogique autour d'un monument, d'une œuvre des collections permanentes des Musées ou d'un objet des collections du Muséum ;
- Chaque enfant devient ambassadeur d'un Trésor choisi et adopté par la classe.

Déroulement **:**

Octobre 2015

✓ Réunion d'information des enseignants et des référent(e)s périscolaires des écoles avec les principaux partenaires de cette action. Choix du site parmi l'un des trois Musées de la Ville (musée des Beaux-Arts, musée Le Secq des Tournelles, musée de la Céramique), d'un parcours patrimoine (Service développement des publics de la Direction de la Culture) ou du Muséum d'Histoire naturelle. Les musées du Secq des Tournelles et de la Céramique ne pourront pas accueillir les groupes périscolaires sur la pause méridienne.
✓ Remise des livrets pédagogiques et du badge d'accès au site.

De novembre 2015 à juin 2016

✓ Visite commentée du site retenu, réalisée par un guide conférencier
(Durée: 1h à 1h30 pour les classes, ¾ h à 1h pour les groupes périscolaires) ;
✓ Choix par le groupe du Trésor qui sera adopté ;
✓ Chaque enfant reçoit un pass représentant son Trésor pour qu'il en devienne ambassadeur : ce pass lui donne un accès gratuit au site sur le temps extra-scolaire accompagné d'un adulte ;
✓ Travail pédagogique avec le livret pour support et visites libres du groupe pour s'approprier ce Trésor ;
✓ Création d'une réalisation collective sur le thème du Trésor choisi, sous la responsabilité de l'enseignant ou du/de la référent(e) périscolaire de l'école.

Contact :
Direction des Temps de l'Enfant
Valérie Dauphin-Gauthier
valerie.dauphin-gauthier@rouen.fr / 02.76.08.10.31

Modalités d'inscription :
Direction des temps de l'enfant
Inscription sur le site internet de la Ville :
www.rouen.fr/actions-educatives
Avant le 18 septembre 2015

Action écrite
patrimoine

CLEAC
Muséum d'Histoire Naturelle de Rouen
Janvier 2016

QUI MANGE QUI ?

TEMPS SCOLAIRE

- **Niveaux concernés :** grande section de maternelle
- **Nombre de séances :** 3
- **Capacité d'accueil :** 5 classes

Objectifs généraux de l'action:

- Découvrir le Muséum et ses collections ;
- Découvrir le régime alimentaire des animaux ;
- Aborder la notion de chaîne alimentaire ;
- Élaborer une réalisation plastique de la notion de régime alimentaire (sous forme de masque).

Déroulement **:**

✓ 1ère séance / au Muséum : les régimes végétariens (durée : 1h)
- Différencier les êtres vivants par leurs modes de nutrition (animaux, plantes) ;
- Découvrir le régime végétarien : herbivore, granivore, frugivore, nectarivore, xylophage,… ;
- Étudier les adaptations au régime alimentaire pour ces animaux (forme des dents ou du bec selon les espèces) ;
- Réaliser des masques d'animaux végétariens (découpage, collage, coloriage).

✓ 2ème séance /au Muséum : les régimes carnivores (durée : 1h)
- Définir la notion de proie et de prédateur à partir d'un imagier ;
- Découvrir le régime carnivore : piscivore, insectivore, charognard… ;
- Étudier les adaptations au régime alimentaire pour ces animaux (forme des dents ou du bec selon les espèces) ;
- Réaliser des masques d'animaux carnivores (découpage, collage, coloriage).

✓ 3ème séance / au Muséum : le régime omnivore et la chaîne alimentaire (durée : 1h)
- Découvrir le régime omnivore ;
- Comprendre ce qu'est une chaîne alimentaire grâce à des activités ludiques, notamment un jeu de rôle dans lequel les enfants porteront les masques réalisés durant les séances précédentes et devront trouver qui sont leurs proies et qui sont leurs prédateurs.

Contact :
Direction de la Culture, de la Jeunesse et de la Vie Associative
Julie Boidin
julie.boidin@rouen.fr / 02.76.08.81.14

Modalités d'inscription :
Direction des temps de l'enfant
Inscription sur le site internet de la Ville :
www.rouen.fr/actions-educatives
Avant le 18 septembre 2015

Action écrite
patrimoine

CLEAC
Muséum d'Histoire Naturelle de Rouen
Novembre 2015

EN VOIR DE TOUTES LES COULEURS

TEMPS SCOLAIRE

- **Niveaux concernés :** CP, CE1
- **Nombre de séances :** 3
- **Capacité d'accueil :** 5 classes

Objectifs généraux de l'action:

- Découvrir le Muséum et ses collections ;
- Découvrir les couleurs des animaux et leur utilité ;
- Découvrir la symbolique des couleurs ;
- Élaborer une œuvre collective animalière à partir des couleurs primaires et secondaires.

Déroulement **:**

✓ 1ère séance / au Muséum : Couleurs primaires - partie 1 (durée : 1h)
- Comprendre l'utilité des couleurs chez les animaux : le camouflage ;
- Peindre un premier papillon à partir des couleurs primaires.

✓ 2ème séance / au Muséum : Couleurs primaires - partie 2 (durée : 1h)
- Comprendre l'utilité des couleurs chez les animaux : la communication ;
- Peindre un deuxième papillon à partir des couleurs primaires.

✓ 3ème séance / au Muséum : Papillons multicolores et couleurs secondaires (durée : 1h)
- Découvrir les différences de couleurs pouvant exister entre mâles et femelles d'une même espèce ;
- Peindre un troisième papillon en couleurs primaires et secondaires, résultat de l' «hybridation» entre le 1er et le 2ème papillon afin de mieux comprendre la notion de couleur secondaire.

Contact :
Direction de la Culture, de la Jeunesse et de la Vie Associative
Julie Boidin
julie.boidin@rouen.fr / 02.76.08.81.14

Modalités d'inscription :
Direction des temps de l'enfant
Inscription sur le site internet de la Ville :
www.rouen.fr/actions-educatives
Avant le 18 septembre 2015

Action écrite
patrimoine

CLEAC
Muséum d'Histoire Naturelle de Rouen
Décembre 2015

MENACES SUR LA BIODIVERSITÉ

TEMPS SCOLAIRE

- **Niveaux concernés :** CM1, CM2
- **Nombre de séances :** 3
- **Capacité d'accueil :** 5 classes

Objectifs généraux de l'action:

- Découvrir le Muséum et ses collections de façon scientifique et ludique ;
- Comprendre la notion de biodiversité et aborder les menaces que l'homme fait planer sur celle-ci ;
- Découvrir des actions de protection de la nature, mises en place dans le monde ;
- Déterminer l'origine d'un spécimen grâce à une clé d'identification ;
- Réfléchir collectivement à la mise en place d'actions en faveur du maintien de la biodiversité ;
- Réaliser une œuvre plastique porteuse d'un message.

Déroulement **:**

✓ 1ère séance / au Muséum (durée : 1h30) :
o Explication des problématiques environnementales actuelles (destruction des habitats, disparition des espèces,…) ;
o Sensibilisation à l'empreinte écologique et apprentissage de quelques gestes citoyens ;
o Participation à une « enquête » : les scientifiques du Muséum vont entraîner les enfants dans l'enquête d'un meurtre ;
o Explication de la convention de protection de la nature CITES.
✓ 2ème séance / au Muséum (durée : 1h30) :
o Grâce à une clé de détermination, identification de spécimens que les enfants pourront « manipuler » ;
o Détermination des spécimens inscrits à la CITES.
✓ 3ème séance / au Muséum (durée : 1h30) :
o Diffusion de film(s) documentaire(s) sur des mesures novatrices pour préserver certaines espèces ;
o Réflexion collective sur des actions qui pourraient être menées pour protéger le monde vivant et rédaction brève du projet ;
o Réalisation d'animaux en origami, qu'il faudra ouvrir pour découvrir le message des enfants.

Contact :
Direction de la Culture, de la Jeunesse et de la Vie Associative
Julie Boidin
julie.boidin@rouen.fr / 02.76.08.81.14

Modalités d'inscription :
Direction des temps de l'enfant
Inscription sur le site internet de la Ville :
www.rouen.fr/actions-educatives
Avant le 18 septembre 2015

Action écrite
spectacle vivant

CLEAC
Hangar 23 – Musée des Beaux-Arts

LE SACRE DU PRINTEMPS, QUEL SCANDALE !

DÉCOUVREZ L'HISTOIRE DE CETTE ŒUVRE CÉLÈBRE DE STRAVINSKY

TEMPS SCOLAIRE

- **Niveaux concernés :** CE2, CM1, CM2
- **Nombre de séances :** 3
- **Capacité d'accueil :** 3 classes

Objectifs généraux de l'action:

- Familiariser le jeune public avec des établissements culturels et leur fonctionnement ;
- Comprendre pourquoi des œuvres, aujourd'hui acceptées, ont fait scandale en leur temps ;
- Découvrir la fabuleuse histoire du Sacre du Printemps, une œuvre qui fit scandale en 1913 ;
- Mêler les différentes disciplines artistiques ;
- Favoriser la rencontre entre artistes et spectateurs.

Nous avons tous entendu parler du scandale du *Sacre du Printemps*. Mais qu'en est-il exactement ?
Sacré Printemps propose un concert-spectacle, joué par deux pianistes à 4 mains, accompagnés d'une conteuse qui nous fait revivre l'histoire passionnante de ce scandale. L'œuvre est resituée dans son contexte historique et nous fait découvrir le climat artistique de cette époque. Par le frottement des mots, des accords et des notes, dans une langue faite de sons et d'images, le tableau sonore et impressionniste d'une folle époque et de la naissance d'un printemps fracassant nous est conté !

Déroulement :

✓ 1ére séance / en classe **:** rendez-vous avec un intervenant sur le contexte du *Sacre du Printemps* et le scandale dans l'art;
✓ 2ème séance / Musée des Beaux-Arts **:** visite-conférence pour découvrir des œuvres qui ont fait scandale à leur époque *(réunion avec les enseignants en novembre pour définir le contenu)* ;
✓ 3ème séance / Chapelle du lycée Corneille **:** représentation de *Sacré Printemps* par la Cie Théâtre du Baldaquin (**les 28 et 29 avril** ; durée : 1h) *;*
Un petit cahier du spectateur accompagnera les élèves dans ce parcours, avec des petits jeux ludiques pour faire découvrir l'univers d'une salle de spectacle, les questions à se poser avant et après la représentation, etc.

Contact :
Direction de la Culture, de la Jeunesse et de la Vie Associative
Julie Boidin
julie.boidin@rouen.fr / 02.76.08.81.14

Modalités d'inscription :
Direction des temps de l'enfant
Inscription sur le site internet de la Ville :
www.rouen.fr/actions-educatives
Avant le 18 septembre 2015

Action écrite
spectacle vivant

CLEAC
Hangar 23 – Muséum d'histoire naturelle

ANIMAL
L'ÉVOLUTION ET LA DISPARITION DES ESPÈCES

TEMPS SCOLAIRE

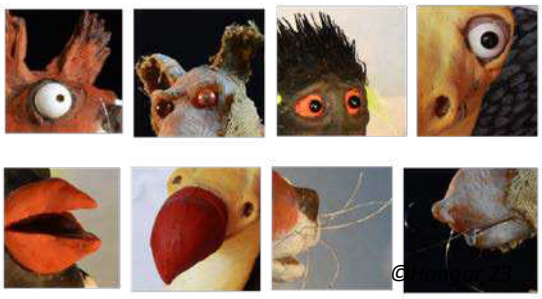

- **Niveaux concernés :** CE2, CM1, CM2
- **Nombre de séances :** 3
- **Capacité d'accueil :** 4 classes

Objectifs généraux de l'action:

- Familiariser le jeune public avec des établissements culturels et leur fonctionnement ;
- Comprendre différents enjeux de l'évolution des espèces : l'extinction, la biodiversité, l'élevage industriel, les animaux de laboratoire et l'arrivée d'un prédateur redoutable… l'Homo sapiens ;
- Familiariser le jeune public avec des établissements culturels et leur fonctionnement ;
- Mêler les différentes disciplines artistiques.

65 millions d'années avant notre ère : deux dinosaures observent un point brillant dans le ciel. « T'as pas l'impression qu'il grossit ? », dit le premier au second... Depuis, beaucoup d'eau a coulé dans les fleuves, les mammifères ont grandi et prospéré, des millions d'espèces sont apparues, autant ont disparu.
La compagnie Flash Marionnette propose un spectacle composé de Fables contemporaines, où les « animaux-marionnettes » abordent des sujets sérieux et actuels tout en laissant place à l'humour et aux situations pleines de cocasserie.

***Déroulement* :**

✓ 1ère séance / Muséum d'histoire naturelle : visite « enquête au muséum » autour des animaux menacés par l'Homme (durée : 1h30) ;
✓ 2ème séance / Hangar 23 : représentation de *ANIMAL* par la Cie Flash Marionnette (**les 10 et 12 novembre 2015** ; durée : 1h) ;
✓ 3ème séance / en classe : atelier de fabrication de marionnettes par Sophie Grassart de l'association Tigre (en ½ classe ; durée : 2h).

Un petit cahier du spectateur accompagnera les élèves dans ce parcours, avec des petits jeux ludiques pour faire découvrir l'univers d'une salle de spectacle, les questions à se poser avant et après la représentation, etc.

Contact :
Direction de la Culture, de la Jeunesse et de la Vie Associative
Julie Boidin
julie.boidin@rouen.fr / 02.76.08.81.14

Modalités d'inscription :
Direction des temps de l'enfant
Inscription sur le site internet de la Ville :
www.rouen.fr/actions-educatives
Avant le 18 septembre 2015

Action écrite
spectacle vivant

CLEAC
Conservatoire à Rayonnement Régional de Rouen
Janvier 2016

L'HEURE DU CONTE

TEMPS SCOLAIRE

- **Niveaux concernés :** CP, CE1, CE2
- **Nombre de séances :** 3
- **Capacité d'accueil :** 3 classes

Objectifs généraux de l'action:

- Découvrir le Conservatoire ;
- Faire le lien entre texte et musique ;
- Découvrir un ou plusieurs instrument(s).

Déroulement **:**

✓ 1ère séance / à l'école : lire l'histoire et la commenter (durée : 1h)
- Comprendre une histoire ;
- Saisir la différence entre lire et faire vivre un texte ;
- Improvisations théâtrales autour de l'histoire.

✓ 2ème séance / à l'école: se réapproprier l'histoire (durée : 1h)
- Proposer différentes musiques enregistrées pour ce conte et laisser les enfants choisir en fonction de leur ressenti ;
- Savoir repérer une intention musicale en lien avec un texte.

✓ 3ème séance commune aux 3 classes / au Conservatoire : interprétation et visite (durée : 1h30)
- Écouter le conte mis en musique ;
- Visiter le Conservatoire ;
- Restitution des 2 séances précédentes.

Contact :
Direction de la Culture, de la Jeunesse et de la Vie Associative
Julie Boidin
julie.boidin@rouen.fr / 02.76.08.81.14

Modalités d'inscription :
Direction des temps de l'enfant
Inscription sur le site internet de la Ville :
www.rouen.fr/actions-educatives
Avant le 18 septembre 2015

Action écrite
spectacle vivant

CLEAC
Conservatoire à Rayonnement Régional de Rouen
Janvier-février 2016

GRAND BAL TRADITIONNEL

TEMPS SCOLAIRE

- **Niveaux concernés :** CE2, CM1, CM2
- **Nombre de séances :** 3
- **Capacité d'accueil :** 3 classes

Objectifs généraux de l'action:

- Apprendre une danse traditionnelle ;
- Participer à un bal traditionnel ;
- Découvrir les instruments traditionnels ;
- Associer musique et danse ;
- Faire vivre ce qui a été appris.

Déroulement **:**

✓ 1ère séance / à l'école : Découverte et apprentissage d'une danse (durée : 1h30)
- Apprendre la danse avec l'intervenant (gavotte, bourrée…) ;
- Donner les éléments à l'enseignant pour qu'il puisse continuer le travail.

✓ 2ème séance / à l'école : Reprise de la danse apprise avec les musiciens (durée : 1h30)
- Renforcement des compétences dansées sur ce répertoire ;
- Repérage auditif des gestes sur la musique.

✓ 3ème séance commune aux 3 classes /au Conservatoire : participation au bal (durée : 1h30)
- Vivre un bal traditionnel ;
- Danser avec d'autres ;
- Savoir trouver des points d'orgue corporels et auditifs.

Contact :
Direction de la Culture, de la Jeunesse et de la Vie Associative
Julie Boidin
julie.boidin@rouen.fr / 02.76.08.81.14

Modalités d'inscription :
Direction des temps de l'enfant
Inscription sur le site internet de la Ville :
www.rouen.fr/actions-educatives
Avant le 18 septembre 2015

Action écrite
spectacle vivant

CLEAC
Conservatoire à Rayonnement Régional de Rouen
Mars 2016

PERCUSSIONS CORPORELLES

TEMPS SCOLAIRE

- **Niveaux concernés :** du CP au CM2
- **Nombre de séances :** 3
- **Capacité d'accueil :** 6 classes (2 classes regroupées dans 3 écoles)

Objectifs généraux de l'action:

- Apprendre à repérer des rythmes ;
- Apprendre à mémoriser un rythme ;
- Gérer « le son » du corps ;
- Associer musique et corporalité ;
- Spatialiser ses apprentissages ;
- Diffuser son apprentissage.

Déroulement **:**

✓ 1ère séance / à l'école : découverte de différents rythmes (durée : 1h)
- Percevoir ses capacités de latéralisation ;
- Travailler la mémorisation et les complémentarités rythmiques sur des cellules simples.

✓ 2ème séance / à l'école : création et mémorisation d'un moment de percussion corporelle (durée : 1h)
- Répétitions et spatialisation du morceau créé ;
- Repérage visuel et auditif par rapport au groupe.

✓ 3ème séance commune aux 6 classes / au Conservatoire : spectacle ouvert aux parents d'élèves et autres classes des écoles partenaires (durée : 1h)
- Proposer le travail des élèves à la diffusion devant d'autres classes au Conservatoire ;
- Mise en situation sur un site de diffusion dans des conditions réelles ;
- Apprendre à s'évaluer à l'issue d'une prestation.

Contact :
Direction de la Culture, de la Jeunesse et de la Vie Associative
Julie Boidin
julie.boidin@rouen.fr / 02.76.08.81.14

Modalités d'inscription :
Direction des temps de l'enfant
Inscription sur le site internet de la Ville :
www.rouen.fr/actions-educatives
Avant le 18 septembre 2015

Action écrite
spectacle vivant

CLEAC
Opéra de Rouen Haute Normandie
novembre 2015 - janvier 2016

MON OPÉRA À MOI
AUTOUR DE *MILO ET MAYA*

TEMPS SCOLAIRE

- **Niveaux concernés :** du CP au CM2
- **Nombre de séances :** 7
- **Capacité d'accueil :** 3 classes

Objectifs généraux de l'action:

- Découverte du spectacle vivant ;
- Découverte des coulisses du Théâtre des Arts et des étapes de création d'un opéra ;
- Découverte des métiers artistiques et techniques ;
- École du spectateur.

Déroulement **:**

✓ 1ère séance / en classe : présentation de l'œuvre par la chargée des actions pédagogiques (fin novembre ; durée : 1h) ;

✓ 2ème séance / au Théâtre des Arts : visite par la chargée des actions pédagogiques (fin novembre – début décembre ; durée : 1h) ;

✓ 3ème séance / au Théâtre des Arts : rencontre avec des musiciens de l'Orchestre de l'Opéra (décembre ; durée : 1h) ;

✓ 4ème séance : Visite des ateliers de construction de décors à Déville-les-Rouen (durée : 1h) ;

✓ 5ème séance / au Théâtre des Arts : accès à la répétition avec orchestre de *Milo et Maya* et rencontre avec un artiste (**lundi 11 janvier** ; durée : 1h) ;

✓ 6ème séance / au Théâtre des Arts : rencontre avec la chef costumière, découverte des ateliers costume et jeu autour du costume (janvier ; durée : 1h) ;

✓ 7ème séance pour parler des maquettes de costume réalisées par les élèves (janvier ; durée : 1h).

Contact :
Direction de la Culture, de la Jeunesse et de la Vie Associative
Julie Boidin
julie.boidin@rouen.fr / 02.76.08.81.14

Modalités d'inscription :
Direction des temps de l'enfant
Inscription sur le site internet de la Ville :
www.rouen.fr/actions-educatives
Avant le 18 septembre 2015

CLEAC
Opéra de Rouen Haute Normandie
octobre 2015 - mai 2016

Action écrite
spectacle vivant

DANSEZ MAINTENANT

AUTOUR DE *UN PASO S'IL VOUS PLAIT !*

Cie LA PARENTHÈSE

TEMPS SCOLAIRE

- **Niveaux concernés :** CM1, CM2
- **Nombre de séances :** 7
- **Capacité d'accueil :** 2 classes

Objectifs généraux de l'action:

- Sensibilisation à la danse contemporaine ;
- Découverte des coulisses du Théâtre des Arts ;
- Découverte des métiers artistiques et techniques ;
- École du spectateur.

Déroulement **:**

✓ 1ère séance / au Théâtre des Arts : visite du théâtre par la chargée des actions pédagogiques (durée : 1h) ;

✓ 2ème séance / en classe : présentation du spectacle *Un Paso s'il vous plaît !* et de la danse, par la chargée des actions pédagogiques (durée : 1h) ;

✓ 3ème, 4ème, 5ème et 6ème séances / en classe ou au Théâtre des Arts : 4 ateliers de pratique artistique par la Cie La Parenthèse (durée : 2x1h et 2x1h30) ;

✓ 7ème séance / au Théâtre des Arts : venue au spectacle le **3 mai à 14h**.

Contact :
Direction de la Culture, de la Jeunesse et de la Vie Associative
Julie Boidin
julie.boidin@rouen.fr / 02.76.08.81.14

Modalités d'inscription :
Direction des temps de l'enfant
Inscription sur le site internet de la Ville :
www.rouen.fr/actions-educatives
Avant le 18 septembre 2015

Action écrite
spectacle vivant

CLEAC
Théâtre de la Chapelle Saint- Louis – Salle Louis Jouvet
novembre 2015

UN ARTISTE À L'ÉCOLE :
ENTRETIENS AUTOUR DE L'ECRITURE DU SPECTACLE *OCTOPUS*

TEMPS PÉRISCOLAIRE

- **Niveaux concernés :** du CP au CM2
- **Nombre de séances :** 5
- **Capacité d'accueil :** 3 groupes

Objectifs généraux de l'action :

- Rencontrer un artiste ;
- Participer à toutes les étapes de la création d'un spectacle de théâtre de rue ;
- S'exprimer à travers un questionnaire poétique ;
- Comprendre le mécanisme du passage de la réalité à la fiction.
-

Le projet :

Octopus est un triptyque de spectacles qui a la particularité de se construire à partir d'entretiens. S'inspirant d'un questionnaire imaginé par Marguerite Duras en 1962, Amélie Clément interroge des personnes de tous âges et de toute catégorie sociale sur leur vision du monde, de la vie, et de l'avenir. Ces entretiens, à la frontière entre quotidien et poésie, constituent la matière première de l'écriture théâtrale qui est ensuite détournée vers la fiction. Nous proposons ici à une école d'accueillir l'équipe artistique sur le temps périscolaire, afin de favoriser une rencontre entre les enfants et la metteure en scène. Autour de ces entretiens, les enfants seront invités à prendre part aux différentes étapes de la création, de l'écriture aux répétitions.

Déroulement :

Etape 1 : résidence de la metteure en scène dans l'école

✓ 1ère séance collective : atelier de découverte de la démarche artistique de la compagnie à travers des jeux d'écriture et d'acteur = comment le réel devient-il fiction ? ;
✓ 2ème séance (les élèves volontaires individuellement) : questionnaire poétique adressé à chaque élève dans un tête-à-tête avec l'artiste ;

Etape 2 : résidence de la compagnie dans l'école

✓ 3ème, 4ème et 5ème séances collectives : ateliers de pratique de l'écriture et du jeu d'acteur pour suivre l'élaboration de l'écriture du spectacle à partir des entretiens = découvrir la fiction qui émerge à partir de la réalité recueillie.

Etape 3 : répétition publique dans l'école

✓ Retour de toute l'équipe pour une première étape du spectacle final = le réel transformé dans la fiction devient spectacle vivant au sein du milieu scolaire.

Contact :
Direction de la Culture, de la Jeunesse et de la Vie Associative
Julie Boidin
julie.boidin@rouen.fr / 02.76.08.81.14

Modalités d'inscription :
Direction des temps de l'enfant
Inscription sur le site internet de la Ville :
www.rouen.fr/actions-educatives
Avant le 18 septembre 2015

Action écrite
spectacle vivant

CLEAC
Collectif Vibrants Défricheurs

PETIT BAL POUR ENFANTS

TEMPS PÉRISCOLAIRE

- **Niveaux concernés :** du CE1 au CM2
- **Nombre de séances :** 4 par groupe
- **Capacité d'accueil :** 3 groupes

Objectifs généraux de l'action :

- Rencontrer des artistes ;
- Découvrir des chants traditionnels et des danses populaires ;
- Vivre une expérience de partage et d'enrichissement culturel ;
- Participer à un projet dynamique, festif, vivant et motivant ;
- Travailler collectivement.

Déroulement :

L'action se déroule sur 6 jours à définir, entre 11h30 et 13h30, dans une même école avec 3 groupes d'environ 12 élèves.

✓ 1ère, 2ème et 3ème séances : chaque séance permettra d'apprendre aux enfants des chants traditionnels (2 à 3 par groupe), puis de les mettre en lien avec des danses populaires. Dans ce bal, tous participent au même élan : les chanteurs accompagnés par trois musiciens des Vibrants Défricheurs, qui accompagnent la danse des chanteurs, le tout orchestré par la maîtresse de danse (Virginie Trompat) (durée de chaque séance : 45 min) ;

Organisation de ces séances :

Jour 1 : groupe 1 de 11h30 à 12h15
groupe 2 de 12h30 à 13h15

Jour 2 : groupe 3 de 11h30 à 12h15
groupe 1 de 12h30 à 13h15

Jour 3 : groupe 2 de 11h30 à 12h15
groupe 3 de 12h30 à 13h15

Jour 4 : groupe 1 de 11h30 à 12h15
groupe 2 de 12h30 à 13h15

Jour 5 : groupe 3 de 11h30 à 12h15
ou de 12h30 à 13h30

Jour 6 : groupes 1, 2 et 3 de 11h30 à 12h30

✓ 4ème séance / dans un espace d'accueil important : ce dernier rendez-vous sera l'occasion de réunir les 3 groupes dans un bal tous ensemble et de faire participer les uns aux chants et aux danses des autres. Cette séance peut être ouverte aux autres élèves, enseignants, parents qui seront tous invités à participer (durée : 1h).

Contact :
Direction de la Culture, de la Jeunesse et de la Vie Associative
Julie Boidin
julie.boidin@rouen.fr / 02.76.08.81.14

Modalités d'inscription :
Direction des temps de l'enfant
Inscription sur le site internet de la Ville :
www.rouen.fr/actions-educatives
Avant le 18 septembre 2015

CLEAC
Maison de l'architecture de Haute-Normandie

LA MAISON DES SUPERS HÉROS

TEMPS SCOLAIRE

- **Niveaux concernés :** tous niveaux
- **Nombre de séances :** 3
- **Capacité d'accueil :** 5 classes

Objectifs généraux de l'action **:**

- Découvrir des notions d'architecture et d'urbanisme ;
- Sensibiliser à l'architecture contemporaine ;
- Manipuler et réfléchir pour construire ;
- Travailler en équipe ;
- Appréhender la notion d'espace, de formes et de volumes.

De **septembre à décembre 2015**, la Maison de l'architecture de Haute-Normandie accueille l'exposition *La maison des super-héros* co-produite avec les Maisons de l'architecture Nord-Pas-de-Calais et Poitou-Charentes, en partenariat avec la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image d'Angoulême. Cette exposition croisera moult illustrations issues de la bande dessinée américaine, des maquettes et esquisses, ainsi que des produits dérivés comme des jouets ou des figurines. À travers l'histoire tout court, l'histoire de l'architecture et de la ville, on découvre les liens entre modernité, ville et super-héros et en quoi la bande dessinée américaine est le reflet des villes au XX^{ème} siècle.
Cette exposition à plusieurs niveaux de lecture est accompagnée de nombreux documents d'aide à la visite pour les enseignants.

Déroulement **:**

✓ 1ère séance / Maison de l'architecture : visite guidée de l'exposition (durée : 2h ; **1er trimestre 2015**) ;

✓ 2ème et 3ème séances / en classe : création de la maquette d'une ville imaginée par les enfants (durée : 2h).

Les séances seront animées par un(e) architecte.
N.B. : la Maison de l'Architecture de Haute-Normandie a déménagé et se situe au 48 rue Victor Hugo à Rouen.

Contact :
Direction de la Culture, de la Jeunesse et de la Vie Associative
Julie Boidin
julie.boidin@rouen.fr / 02.76.08.81.14

Modalités d'inscription :
Direction des temps de l'enfant
Inscription sur le site internet de la Ville :
www.rouen.fr/actions-educatives
Avant le 18 septembre 2015

CLEAC
Réseau Rouen nouvelles bibliothèques

DE FORMES ET D'ART

TEMPS SCOLAIRE

- **Niveaux concernés :** de la grande section de maternelle au CE1
- **Nombre de séances :** 6
- **Capacité d'accueil :** 5 classes

Objectifs généraux de l'action **:**

- Faire connaître le réseau des bibliothèques et les services offerts pour en favoriser l'accès ;
- Faire découvrir la bibliothèque patrimoniale et son fonds Beaux-Arts ;
- Découvrir des œuvres d'art ;
- Valoriser la lecture plaisir ;
- Réalisation de jeux autour des formes dans l'art.

Déroulement **:**

✓ 1ère séance : visite d'une bibliothèque de quartier la plus proche de l'école (durée : 1h) ;

✓ 2ème, 3ème et 4ème séances / en classe : ateliers ludiques autour d'artistes et du fonds patrimonial Beaux-Arts (ouvrages sur l'art et son évolution). Ces séances se feront sous forme de jeux (memory, mistigri…) mettant en valeur les formes dans l'art et s'articuleront autour de plusieurs axes : le cercle, les lignes, les trapèzes (durée de chaque séance : 1h) ;

✓ 5ème et 6ème séances / en classe : création de jeux autour des formes dans l'art. En fonction des envies de la classe, les élèves réaliseront des jeux qui resteront ensuite dans la classe : puzzle, dominos… (durée de chaque séance : 1h).

Contact :
Direction de la Culture, de la Jeunesse et de la Vie Associative
Julie Boidin
julie.boidin@rouen.fr / 02.76.08.81.14

Modalités d'inscription :
Direction des temps de l'enfant
Inscription sur le site internet de la Ville :
www.rouen.fr/actions-educatives
Avant le 18 septembre 2015

Action écrite
Arts visuel

CLEAC
Musées de la Ville de Rouen

LE CORPS EN PEINTURE ET EN SCULPTURE

TEMPS SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

- **Niveaux concernés :** du CP au CM2
- **Nombre de séances :** 4
- **Capacité d'accueil :** 5 classes

***Objectifs généraux de l'action* :**

➢ Découvrir les collections permanentes du Musée des Beaux-Arts ;

➢ Comprendre la place prédominante de la représentation du corps humain dans l'art occidental du XVème siècle à nos jours.

***Déroulement* :**

Cette action se déploie à la fois sur le temps scolaire (3 séances) et le temps périscolaire (1 séance).

✓ **Sur le temps scolaire :**

- 2 visites-conférences / à partir des collections permanentes au musée* (durée : 1h) ;
- 1 visite-conférence + 1 atelier / au musée* (durée : 2 h) ;

*sur les heures d'ouverture des musées *:* Musée des Beaux-arts 10h-18h, Musée de la Céramique et Musée de la Ferronnerie 14h-18h.

✓ **Sur le temps périscolaire (par groupe de 12 enfants) :**

- 1 atelier avec la plasticienne du musée Valérie Wiesendanger / à l'école (durée : 1h).

Les 2 ateliers sont à choisir par l'enseignant et par le/la référent(e) périscolaire de l'école parmi les 4 propositions suivantes :

- Atelier *Le corps « jeu »* : création d'un gabarit de « poupée » en carton articulé. Chaque enfant devra habiller son personnage, le nommer, et le mettre en mouvement.
- Atelier *Le corps improbable* : dans un format carré 10 cm/10 cm et un format rectangulaire 20 cm/5 cm, chaque enfant réalisera un corps « contraint » et soumis d'épouser les bords de la feuille de papier.
- Atelier *Le corps hybride* : à l'image des créatures mythologiques célèbres, création d'un personnage « mécanomorphe » dans un univers végétal (dessin sur papier à motif japonais).
- Atelier *Ta chair/ton squelette/ton fantôme :* réalisation d'un triptyque, autour de la trace, de l'empreinte, du corps et de son absence programmée (dessin, sculpture en chewing-gum).

Contact :
Direction de la Culture, de la Jeunesse et de la Vie Associative
Julie Boidin
julie.boidin@rouen.fr / 02.76.08.81.14

Modalités d'inscription :
Direction des temps de l'enfant
Inscription sur le site internet de la Ville :
www.rouen.fr/actions-educatives
Avant le 18 septembre 2015

Action écrite
Arts visuel

CLEAC
Mission photographique du Pôle Image Haute-Normandie

LES YEUX GRANDS OUVERTS

TEMPS SCOLAIRE

- **Niveaux concernés :** CE2, CM1, CM2
- **Nombre de séances :** 5
- **Capacité d'accueil :** 5 classes

***Objectifs généraux de l'action* :**

- Découvrir une structure culturelle : une galerie photographique ;
- Découvrir des œuvres d'art originales ;
- Se sensibiliser à la photographie à travers des ateliers de pratique artistique ;
- Rencontrer un photographe et sa démarche artistique.

***Déroulement* :**

Etape 1 : 3 visites-ateliers à la galerie photographique

✓ 1ère séance : découverte de la galerie photographique et de l'exposition de Seba Kurtis, photographe argentin. Seront abordées les thématiques de l'autobiographie, les expérimentations, le voyage et la migration… La visite sera suivie d'un atelier s'inspirant des œuvres de l'exposition (expérimentations avec des images) (**1er trimestre** ; durée : 2h) ;

✓ 2ème séance : visite-atelier sur la mise en scène photographique autour du travail de Grégoire Alexandre (photographie de mode, trucages, illusions photographiques, dispositifs scéniques (**1er ou début 2ème trimestre** ; durée : 2h) ;

✓ 3ème séance : visite-atelier sur le thème du portrait photographique. En s'inspirant des œuvres présentées, réalisation d'étranges portraits : déconstructions, superpositions… (**2ème trimestre** ; durée : 2h) ;

Etape 2 : 2 rencontres-ateliers avec le photographe Romain Leblanc en classe

✓ 4ème séance : rencontre avec Romain Leblanc (présentation de son métier, de sa démarche artistique) et proposition de réalisation « d'une photo de classe qui ressemble aux élèves ». Présentation des codes de réalisation de ce type de photographie et réflexion sur la manière dont les élèves veulent être représentés (durée : 2h) ;

✓ 5ème séance : mise en scène et prise de vue de la photographie de classe avec Romain Leblanc (durée : 2h).

Contact :
Direction de la Culture, de la Jeunesse et de la Vie Associative
Julie Boidin
julie.boidin@rouen.fr / 02.76.08.81.14

Modalités d'inscription :
Direction des temps de l'enfant
Inscription sur le site internet de la Ville :
www.rouen.fr/actions-educatives
Avant le 18 septembre 2015

Action écrite
Arts urbains

CLEAC
Direction de la Culture, de la Jeunesse et de la Vie Associative

COLORE TON ÉCOLE

TEMPS SCOLAIRE

- **Niveaux concernés :** du CE1 au CM2
- **Nombre de séances :** 7
- **Capacité d'accueil :** 3 classes

Objectifs généraux de l'action :

- Découvrir l'univers de l'art urbain : histoire, techniques, modes d'expressions issus de la rue, etc. ;
- Rencontrer un artiste et collaborer à une création artistique ;
- Développer l'imaginaire et la créativité des élèves ;
- S'essayer aux techniques de l'art urbain ;
- Réaliser une œuvre collective.

Déroulement :

✓ 1ère séance / en classe ou en extérieur : présentation de l'art urbain comme mode d'expression, son histoire, ses techniques et rencontre avec l'artiste, découverte de son travail (durée : 1h) ;

✓ 2ème séance / à l'école : repérage du site où sera réalisée la fresque et échange avec la classe (réflexion autour d'une thématique, etc. - durée : 1h) ;

✓ 3ème et 4ème séances / en classe : ateliers dessins ou collages ou pochoirs, etc. selon la technique de l'artiste (durée : 2x2h) ;

✓ 5ème, 6ème et 7ème séance / dans l'école : réalisation de la fresque (durée : 3x2h).

Contact :
Direction de la Culture, de la Jeunesse et de la Vie Associative
Julie Boidin
julie.boidin@rouen.fr / 02.76.08.81.14

Modalités d'inscription :
Direction des temps de l'enfant
Inscription sur le site internet de la Ville :
www.rouen.fr/actions-educatives
Avant le 18 septembre 2015

PROJETS À ÉCRIRE

> Mode d'emploi

A- Les projets à écrire ouverts

Il s'agit de la formule la plus souple du CLEAC : les enseignants peuvent construire en toute liberté leur projet en partenariat avec un ou plusieurs artiste(s) et dans le(s) domaine(s) artistique(s) de leur choix.
Ces projets devront comporter **15h de pratique artistique** maximum et peuvent concerner tous les cycles.

Pour vous aider à monter votre projet…
Vous souhaitez écrire un projet dans le domaine de la danse, de la musique, du cirque, de la vidéo… Vous voulez savoir comment faire, vous recherchez un artiste ou une compagnie artistique : vous pouvez contacter Julie Boidin (Direction de la Culture, de la Jeunesse et de la Vie Associative de la Ville de Rouen) au 02 76 08 81 14 ou par courriel : **julie.boidin@rouen.fr**

Ecole Pépinières St-Julien - projet broderie 2014/2015 *©C.Lancien*

Ecole Pasteur - projet Caliband théâtre 2014/2015 *©C.Lancien*

B- Les projets à écrire avec dispositif

Il s'agit de dispositifs à l'intérieur desquels les enseignants peuvent construire le projet de leur choix avec le ou les intervenant(s) de leur choix.

Cinq dispositifs sont proposés :
« À la rencontre d'un monument de Rouen » ;
« Adoptez un jardin » ;
« Architecture à Rouen» ;
« Chorale à l'école » ;
« Chorale à l'école avec un artiste associé ».

Ces dispositifs peuvent concerner tous les cycles (sauf « Chorale à l'école avec un artiste associé » qui ne concerne que les cycles 2 et 3) et comportent **15h de pratique artistique** maximum.

Rappel:

Un projet à écrire, qu'il soit ouvert ou avec dispositif, peut être écrit par un binôme enseignant/ référent(e) périscolaire, en partenariat avec le ou les artiste(s) choisi(s).
Il s'agit alors de mener le projet à la fois sur le temps scolaire et périscolaire et ce, selon deux possibilités :
- en faisant basculer une partie des 15h de pratique artistique sur le temps périscolaire (nombre d'heures à déterminer selon le projet) ;
- en imaginant un prolongement du projet en dehors des 15h de pratique, dans le cadre par exemple d'un atelier du midi.

Que vous choisissiez de mener un projet à écrire ouvert ou un projet à écrire avec dispositif, les modalités pratiques sont les suivantes :

Budget

La rémunération des intervenants est de 50€ TTC de l'heure (pour 15h d'intervention maximum) et est effectuée directement par la Ville de Rouen.
Il est donc nécessaire de communiquer les pièces administratives suivantes :
- statuts de l'association à laquelle est rattaché l'intervenant ;
- nom du président de l'association ;
- adresse du siège social ;
- n° SIRET et code APE ;
- RIB (attention : un artiste ne pourra pas être rémunéré sans une association support).

Ces pièces administratives sont à envoyer par mail à **julie.boidin@rouen.fr** ou par courrier : Julie Boidin, Direction de la Culture, de la Jeunesse et de la Vie Associative de la Ville de Rouen, 27 rue Victor Hugo, 76000 Rouen.

Concernant les frais éventuels liés au projet (matériel, transport, etc.), une enveloppe pourra être versée si besoin. Le montant dépendra du budget prévisionnel du projet (à joindre à la fiche d'inscription). Cette enveloppe sera versée directement à la coopérative de l'école.

Modalités de participation

Les candidatures devront être enregistrées au plus tard le **vendredi 18 septembre 2015**, en vous inscrivant sur le site Internet de la Ville : **www.rouen.fr/actions-educatives.**
Votre inscription sera directement transmise à la Ville de Rouen et à l'inspection de circonscription dont dépend l'école.
Une commission CLEAC déterminera les classes retenues sur la base des fiches d'inscription complétées (motivations, lien avec les enseignements, prise en compte du temps périscolaire, etc.).
Une attention particulière sera portée aux projets écrits par le binôme enseignant/ référent(e) périscolaire en lien avec l'intervenant artistique.

Projet à écrire

CLEAC

À LA RENCONTRE D'UN MONUMENT DE ROUEN

TEMPS SCOLAIRE ET/OU PERISCOLAIRE

Objectifs généraux de l'action :

- Sensibilisation à la notion de patrimoine, de restauration, d'architecture autour de monuments de la ville ou à partir d'un thème particulier ;
- Appropriation du patrimoine à travers des ateliers de pratique artistique.

Déroulement :

Dans un premier temps, l'enseignant seul ou avec le/la référent(e) périscolaire dans le cadre d'un projet prenant en compte le temps périscolaire, écrit son projet sur la thématique de son choix en relation avec un monument rouennais ou un thème reliant différents monuments ;

Dans un deuxième temps, découverte de l'histoire et du patrimoine du monument ou des monuments choisis lors de visites réalisées par des guides conférenciers agréés par le Ministère de la Culture ;

Un professionnel au choix (architecte, sculpteur, plasticien, photographe, vidéaste, chorégraphe, professionnel du théâtre, écrivain, graphiste…) guide les élèves, sur la base de 15h d'intervention en classe, dans la construction de leur projet en vue d'une production créative.

Ecole J. de la Fontaine - projet avec le plasticien J.-L. Goupil 2013/2014 *©C.Lancien*

Calendrier :

✓ D'octobre à février : visites du monument ou parcours en ville autour d'un thème patrimonial ;
✓ De mars à juin : ateliers de création avec un professionnel de la culture ou un artiste.

Pour vous aider à écrire ce projet :

Cécile BELLEHACHE, Médiatrice du Patrimoine, Direction de la Culture, de la Jeunesse et de la Vie associative
cecile.bellehache@rouen.fr / 02.76.08.81.17

Projet à écrire

CLEAC

ADOPTEZ UN JARDIN

TEMPS SCOLAIRE ET / OU PERISCOLAIRE

Objectifs généraux de l'action :

- Faire adopter un jardin par les élèves d'une classe ;
- Éduquer les élèves à l'art des jardins ;
- Les sensibiliser aux thèmes du paysage, de l'environnement et du vivant en général.

Description du projet :

Le projet, se déroulant sur l'année scolaire, est construit par l'enseignant, le partenaire artistique ou culturel et, dans le cadre d'un projet prenant en compte le temps périscolaire, avec le/la référent(e) périscolaire de l'école. Prenant appui sur un ensemble de visites du jardin adopté, les enfants sont conduits à aborder l'histoire, l'architecture, la composition, les essences du jardin. La comparaison avec d'autres jardins permet d'en comprendre l'intérêt social, environnemental, paysager et culturel et de mieux s'approprier le cadre de vie, urbain et rural.

Cahier des charges :

✓ Choisir un jardin en capacité d'accueil des scolaires, caractérisé par la diversité de ses espèces végétales, l'intérêt de sa composition et son entretien régulier ;
✓ Définir les axes du projet en partenariat avec un spécialiste (propriétaire ou responsable du jardin, jardinier, paysagiste, botaniste, architecte, urbaniste, archéologue…). Un volet artistique peut être développé avec un artiste (plasticien, chorégraphe, musicien…) avec 15 heures de pratique artistique ;
✓ Programmer au minimum 3 visites dans le jardin adopté, si possible une par trimestre pour appréhender la végétation au fil des saisons, avec un des intervenants retenus. Une visite d'un second jardin est conseillée pour appréhender la diversité de ce patrimoine vivant ;
✓ Envisager des réalisations diverses (dépliant, création artistique, film vidéo, montage audiovisuel…) destinées à faire connaître le jardin adopté à d'autres classes.

Contact obligatoire :
Paul GERNIGON, DRAC Haute-Normandie, secteur Education artistique et Action culturelle
paul.gernigon@culture.gouv.fr / 02.32.10.70.80

Projet à écrire

CLEAC

ARCHITECTURE À ROUEN

TEMPS SCOLAIRE ET / OU PERISCOLAIRE

Projet de l'école Michelet 2013/2014 © *C.Lancien*

Objectifs généraux de l'action :

- Sensibiliser les élèves à l'architecture, à l'urbanisme et au paysage ; les familiariser avec leur espace de proximité ;
- Initier les élèves à la compréhension et à la production de croquis, de plans, de maquettes... ;
- Permettre un regard croisé avec un autre domaine artistique (photo, vidéo,…) dans le cas de la participation d'un deuxième intervenant.

Description du projet :

✓ L'enseignant seul ou avec le/la référent(e) périscolaire de l'école dans le cadre d'un projet prenant en compte le temps périscolaire, écrit son projet sur la thématique architecturale de son choix, en collaboration avec un architecte.

✓ L'architecte guide les élèves, sur la base de 15 heures de pratique artistique en classe, dans la construction du projet en vue d'une production créative. Il est tout à fait possible à l'enseignant d'intégrer un deuxième intervenant (artiste plasticien, photographe, écrivain, etc.) afin de permettre une lecture croisée. Dans ce cas, le volume d'heures est à répartir entre les deux intervenants.

Calendrier :

1er trimestre : visite du/des lieux choisi(s) et études préparatoires en vue de la réalisation du projet (croquis, photos, notes, plans, etc.) avec le / les intervenant(s) ;

2ème et 3ème trimestres : ateliers de pratique avec le / les intervenant(s) en classe.

Pour vous aider à écrire ce projet :

- Paul GERNIGON, DRAC Haute-Normandie, secteur Education artistique et Action culturelle
paul.gernigon@culture.gouv.fr / 02.32.10.70.80
- Chantal SAULNIER, Conseillère éducation artistique, DSDEN
chantal.saulnier@ac-rouen.fr / 02.32.08.97.87
- Cécile BELLEHACHE, Médiatrice du Patrimoine, Direction de la Culture, de la Jeunesse et de la Vie associative
cecile.bellehache@rouen.fr / 02.76.08.81.17

CLEAC

CHORALE À L'ÉCOLE

TEMPS SCOLAIRE ET / OU PERISCOLAIRE

***Objectifs généraux de l'action* :**

- Initier les élèves au chant choral ;
- Travailler avec un intervenant professionnel ;
- Développer des aptitudes liées au chant : écoute, concentration, tenue ;
- Participer à un projet collectif.

***Description du projet* :**

Le projet consiste à choisir un répertoire (en fonction d'une thématique, du projet d'école, etc.), à initier les élèves aux techniques du chant choral et à répéter jusqu'à la valorisation du projet lors d'un concert.
La classe est accompagnée par un intervenant professionnel, proposé, si besoin, par le conseiller pédagogique en éducation musicale.

15h d'intervention sont prévues.

Le projet est à construire par l'enseignant, l'intervenant et, dans le cadre d'un projet prenant en compte le temps périscolaire, avec le/la référent(e) périscolaire de l'école.

***Déroulement* :**

- ✓ Rencontre enseignant / intervenant / référent(e) périscolaire le cas échéant, pour le montage du projet ;
- ✓ Séances en classe avec l'intervenant ;
- ✓ Valorisation possible en mai/juin dans le cadre des « Rencontres Chantantes ».

Pour vous aider à écrire ce projet :
Philippe CHANDOR, Conseiller pédagogique en éducation musicale, DSDEN
philippe.chandor@ac-rouen.fr / 02.35.61.66.44

Projet à écrire

CLEAC

CHORALE À L'ÉCOLE… AVEC UN ARTISTE ASSOCIÉ

TEMPS SCOLAIRE ET / OU PERISCOLAIRE

Dans le cadre du dispositif « Chorale à l'école », les enseignants qui le souhaitent peuvent travailler avec un (des) artiste(s) professionnel(s).

Pour l'année 2015-2016, **Evelyne Boulbar**, chanteuse, interprète et musicienne et **Patrick Verschureren**, metteur en scène, comédien, musicien et co-fondateur du Théâtre Ephéméride et de la Maison de la Poésie de Normandie, proposent un projet **« poésies en chanson »**, à partir du CP.

De tout temps, la poésie a été mise en chanson. Musique savante ou musique populaire, celle-ci a donné à la poésie un écho beaucoup plus vaste en rendant son accès plus facile et son partage, plus unanime.

Objectifs généraux de l'action :

- Sensibiliser le jeune public à la poésie ;
- Maîtriser la langue française ;
- Travailler autour de la construction musicale ;
- Participer à un projet de création collective.

Présentation :

À travers l'œuvre d'un poète préalablement choisi, le projet consistera d'abord à découvrir le contexte dans lequel il s'inscrit. Puis de s'entrainer à la lire, la dire, la déclamer afin d'approcher au plus près le style du poète.
Une fois au cœur de son style, le projet consistera alors à écrire « à la manière du poète » puis, dans un second temps, après « écoute d'autres propositions musicales », à mettre en voix, en mélodie et en rythme son écriture.

Déroulement :

✓ 1ère séance : sensibilisation à la poésie (durée : 1h30) ;
✓ 2ème, 3ème, 4ème et 5ème séances : pratique artistique pour lire, dire, déclamer et écouter et chanter des poésies mises en musique (4x1h30) ;
✓ 6ème séance : écrire un poème « à la manière de » (durée : 1h30) ;
✓ 7ème séance : mise en musique du poème (durée : 1h30) ;
✓ 8ème, 9ème séances : apprentissage du poème mis en musique (2x1h30) ;
✓ 10ème séance : enregistrement du poème et gravure des CD (durée : 1h30).

Une valorisation possible dans le cadre des *Rencontres chantantes* en mai ou juin 2016.

Pour vous aider à écrire ce projet :
Philippe CHANDOR, Conseiller pédagogique en éducation musicale, DSDEN
philippe.chandor@ac-rouen.fr / 02.35.61.66.44

RÉSIDENCES D'ACTION CULTURELLE

Parmi les différentes formes d'action culturelle et artistique proposées dans le cadre du CLEAC, la résidence d'action culturelle constitue un cadre privilégié et structurant, qui se définit par la présence d'une équipe artistique au sein d'une école ou d'un groupe scolaire, pendant toute la durée d'une année scolaire et a pour objectif la découverte d'un domaine artistique.
Le projet mené dans le cadre de la résidence concerne à la fois le temps scolaire et le temps périscolaire.
L'équipe artistique intervient auprès des élèves dans le cadre de projets construits en amont avec l'équipe pédagogique, en lien avec le/la référent(e) périscolaire de l'école.
100 heures d'intervention artistique devant élèves sont prévues et la répartition de ces heures dépend du projet de chaque enseignant et de la déclinaison du projet entre le temps scolaire et le temps périscolaire.
De multiples possibilités en terme d'action culturelle peuvent être envisagées : des temps de confrontation directe aux œuvres, des ateliers de pratique artistique, des visites et des sorties en lien avec le projet …
Un temps collectif de valorisation est organisé en fin d'année scolaire pour partager le travail effectué par chacune des classes.

Les résidences 2015/2016

Deux résidences d'action culturelle auront lieu dans les écoles suivantes :

Une résidence danse dans les écoles Messier et Maupassant.
Equipe artistique : choix en cours

Une résidence numérique dans le groupe scolaire Balzac.
Equipe artistique : choix en cours

Résidence théâtre avec le C.D.N. à l'école Villon, 2014/2015 *©C.Lancien*

FORMATIONS

Des temps de formation pourront être proposés aux enseignants et aux référent(e)s périscolaires, sélectionnés dans le cadre du CLEAC (actions écrites, projets à écrire, résidences). Au vu de la diversité des thèmes et des domaines artistiques abordés, ces formations ne seront pas spécifiques à chaque action mais proposeront une **ouverture culturelle** sur les grands domaines artistiques et culturels.

RESSOURCES

> Mode d'emploi

La rubrique ressources est une boîte à outils dans laquelle vous trouverez de quoi vous aider à monter un projet, qu'il s'agisse d'une sortie dans un lieu culturel ou encore d'alimenter un projet artistique et culturel.
Cette rubrique met à votre disposition des outils proposés par les bibliothèques et les musées municipaux.

Les modalités d'inscription et les personnes à contacter sont indiquées sur chaque fiche.

Réseau Rouen nouvelles bibliothèques

ACCUEIL DANS LES BIBLIOTHEQUES ET OUTILS POUR LA CLASSE

TEMPS SCOLAIRE OU PERISCOLAIRE

- **Niveaux concernés :** de la petite section de maternelle au CM2

Objectifs généraux de l'action **:**

- Disposer d'outils pour le travail en classe et le temps périscolaire ;
- Connaître le réseau des bibliothèques, ses collections et ses services pour en favoriser l'accès.

Descriptif **:**

Accédez aux collections des bibliothèques grâce à la carte délivrée aux collectivités qui vous permet d'emprunter pour 6 semaines jusqu'à 50 documents imprimés (livres, revues, partitions). Cette carte gratuite peut être délivrée à la fois aux enseignants et aux référent(e)s périscolaires. Pour vous aider, des sélections bibliographiques peuvent être réalisées sur simple demande, par téléphone ou courriel, auprès des bibliothécaires (délai de 2 à 3 semaines). Un temps de formation autour du livre et de la lecture sera proposé aux enseignants ainsi qu'aux référent(e)s périscolaires.

- Pour les enseignants (temps scolaire)

Le personnel des bibliothèques de Rouen propose de vous accueillir avec votre classe dans une bibliothèque de quartier pour une visite assurée par les bibliothécaires. Les rendez-vous doivent être pris en début d'année scolaire auprès des bibliothèques de quartier. Un formulaire de préinscription est envoyé aux écoles en septembre.

Pour la bibliothèque patrimoniale Villon, en raison de travaux de rénovation qui devraient débuter cet été, ce sont des interventions en classe, animées par un médiateur du patrimoine, qui sont proposées. Des projets autour du livre, de la littérature pour la jeunesse ou de la recherche documentaire peuvent être construits sur proposition des enseignants. Un courrier précisera les modalités d'organisation à la rentrée.

- Pour les référents périscolaires (temps périscolaire)

Le personnel des bibliothèques de Rouen propose de vous accueillir avec un groupe d'enfants pour une visite libre sur séance, tout au long de l'année à partir de 12h, dans les bibliothèques Roger Parment (mardi, jeudi, vendredi) et Saint-Sever (mardi et vendredi). Les rendez-vous doivent être pris auprès des bibliothèques.

Coordonnées des bibliothèques *:*

- Bibliothèque des Capucins :	02 76 08 80 70	- Bibliothèque Simone-de-Beauvoir :	02 76 08 80 75
- Bibliothèque du Châtelet :	02 76 08 80 71	- Bibliothèque Saint-Sever :	02 76 08 80 74
- Bibliothèque Roger Parment :	02 76 08 80 73	- Bibliothèque Grand'Mare :	02 76 08 80 72

Contact :
Direction de la Culture, de la Jeunesse et de la Vie associative
Sophie LEVASSEUR
sophie.levasseur@rouen.fr / 02.76.08.80.91

Appel à projet

Réseau Rouen nouvelles bibliothèques

PROJET AUTOUR DU LIVRE

TEMPS SCOLAIRE

- **Niveaux concernés :** de la petite section au CM2

Objectifs généraux de l'action **:**

➢ Mener un travail plus complet avec la classe autour des spécificités des bibliothèques et des compétences des bibliothécaires spécialistes de la jeunesse :

- Le métier de bibliothécaire, l'organisation d'une bibliothèque,
- La recherche d'information dans les collections de la bibliothèque et sur internet ;
- La production éditoriale pour la jeunesse : les formes et les genres, les documentaires et les fictions,… ;
- La lecture à voix haute.

Déroulement **:**

✓ Avant les vacances de la Toussaint :

Rédaction des projets par les enseignants mentionnant :
- L'école, le niveau de la classe et l'effectif ;
- La bibliothèque concernée ;
- L'objectif du projet ;
- Le déroulement envisagé ;
- La répartition des tâches envisagées entre l'enseignant et le bibliothécaire.

✓ Novembre : examen de la faisabilité des projets par les bibliothèques et sélection en concertation avec l'Education Nationale ;

✓ Décembre : travail conjoint entre l'enseignant et le bibliothécaire spécialiste de la jeunesse ;

✓ 1er semestre 2015 : cycle de 2 à 5 accueils dans la bibliothèque avec possible intervention, du bibliothécaire de classe.

Contact :
Direction de la Culture, de la Jeunesse et de la Vie associative
Sophie LEVASSEUR
sophie.levasseur@rouen.fr / 02.76.08.80.91

Modalités d'inscription :
Projet à envoyer à Sophie Levasseur
Avant le vendredi 16 octobre 2015

Musées de Rouen

VISITE DES MUSÉES MUNICIPAUX

TEMPS SCOLAIRE OU PERISCOLAIRE

- **Niveaux concernés :** de la petite section de maternelle au CM2

***Objectifs généraux de l'action* :**

- Découvrir les musées municipaux et leurs collections ;
- Découverte de thèmes variés à partir des collections aux moyens d'outils pédagogiques.

Descriptif :

Passez un agréable moment au musée des Beaux-Arts, de la Céramique et du Secq des Tournelles : pour vos visites libres, nous mettons à votre disposition des outils sur demande pour permettre aux enfants de mieux comprendre les œuvres.

La mallette du peintre ou du sculpteur seront de bons supports pour leur expliquer comment l'artiste réalise sa peinture ou sa sculpture. Des jeux d'observation, des dessins à compléter sont disponibles autour de différentes thématiques.

- Pour les enseignants (temps scolaire)

Le mercredi, des rencontres sont programmées autour des collections permanentes et des expositions temporaires pour vous faire découvrir les musées et leurs actualités.

Vos collègues du service éducatif assurent des **permanences** le mercredi de 15h à 17h (hors vacances scolaires). N'hésitez pas à les rencontrer pour toute demande ou projet particuliers (sur séance) !

- Pour les référent(e)s périscolaires (temps périscolaire)

Une dizaine de mallettes sur différentes œuvres emblématiques des collections et des jeux sont à votre disposition pour aider à guider le regard des enfants, il vous suffit de les réserver en même temps que votre visite.

Vous pouvez également venir au **centre de documentation** du service des publics, sur séance, pour consulter des ouvrages.

Des **fiches de visites, dossiers pédagogiques** et autres outils pour préparer votre visite sont téléchargeables sur notre site internet : www.rouen-musees.com dans la rubrique Activités/Ressources pédagogiques.

Ouverture :

- Musée des Beaux-Arts : de 10h à 18h (ouverture de la billetterie groupes à 9h45)
- Musée Le-Secq-des-Tournelles : de 14h à 18h
- Musée de la Céramique : de 14h à 18h

Fermés le mardi

Modalités d'inscription :

Toute visite de classe doit faire l'objet d'une réservation **au moins 15 jours à l'avance** sur le site internet : www.rouen-musees.fr. Les outils doivent être réservés en même temps que la visite.

Contact :
Musées
Service des Publics
publicsmusees@rouen.fr ou frederic.bigo@rouen.fr / 02.35.52.00.62

Musées de Rouen

VISITE DU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE DE ROUEN

TEMPS SCOLAIRE OU PERISCOLAIRE

- **Niveaux concernés :** de la petite section de maternelle au CM2

Objectifs généraux de l'action **:**

- Découvrir les collections du Muséum d'Histoire Naturelle de Rouen.

Descriptif **:**

Venez découvrir les collections diverses et variées du Muséum de Rouen. Pour vos visites libres, nous mettons à votre disposition des **livrets sur demande pour initier les enfants à l'histoire des objets phares du Muséum**. Les guides *Enquête au muséum de Rouen* (7 à 13 ans) et *Découvre les animaux de Normandie* (3 à 7 ans) seront de bons supports pour accompagner les enfants dans leur visite. Pour vos visites rallyes, nous vous proposons une *Chasse au trésor au muséum* (6 à 12 ans) sur demande.

Ouverture :

Du mardi au dimanche de 14h à 17h30. Fermé le lundi.

Modalités d'inscription :

Toute visite de classe doit faire l'objet d'une réservation **au moins 15 jours à l'avance** auprès du service médiation. Les outils doivent être demandés en même temps que la réservation.

Contact :
Muséum d'Histoire Naturelle de Rouen
museum@rouen.fr / 02.35.71.41.50

Direction des Temps de l'Enfant

À CHACUN SON LIVRE

TEMPS SCOLAIRE

- **Niveaux concernés :** tous les élèves du CP au CM2

Objectifs généraux del'action :

- Inciter les enfants à la découverte et au plaisir de la lecture ;
- Donner aux enfants l'occasion de s'approprier seuls un livre ;
- Favoriser l'autonomie de l'enfant dans ses choix de lecture.

Descriptif :

Cette action d'incitation à la lecture s'inscrit dans le cadre du programme de développement de la lecture mis en œuvre par la Ville.

Pour chaque niveau, les livres sont à choisir dans une sélection élaborée conjointement par la Ville (Direction des Temps de l'Enfant et les Bibliothèques), l'Éducation Nationale et les libraires.

✓ CP : un livre par élève (+ 1 exemplaire pour la classe) au deuxième trimestre, choisi par les enseignants.
✓ CE1 : un livre par élève (+ 1 exemplaire pour la classe) au 1er et 2ème trimestre, soit 2 ouvrages sur l'année choisis conjointement par les enfants et les enseignants sur les quatrièmes de couverture et les notices fournies par les libraires.
✓ CE2 : un livre par élève au 1er et 2ème trimestre, soit deux ouvrages sur l'année choisis **individuellement** sur les quatrièmes de couverture et les notices fournies par les libraires.
✓ CM1 :
2ème trimestre : un livre par enfant choisi par la Ville.
3ème trimestre : bon individuel pour aller choisir avec l'enseignant un livre à la librairie l'Armitière. Chaque classe devra prendre séance auprès de la librairie l'Armitière (tél : 02.32.10.00.07).
Le déplacement des classes de CM1 à l'Armitière est pris en charge par la Ville, si nécessaire.
✓ CM2 :
1er trimestre : un dictionnaire format poche.
3ème trimestre : bon individuel pour aller retirer le livre de leur choix à la librairie l'Armitière hors temps scolaire.

Contact :
Direction des Temps de l'Enfant
Valérie Dauphin-Gauthier
valerie.dauphin-gauthier@rouen.fr / 02.76.08.10.31

Modalités d'inscription :
Aucune démarche à effectuer, un courrier sera envoyé à chaque école dans le courant du 1er trimestre.